



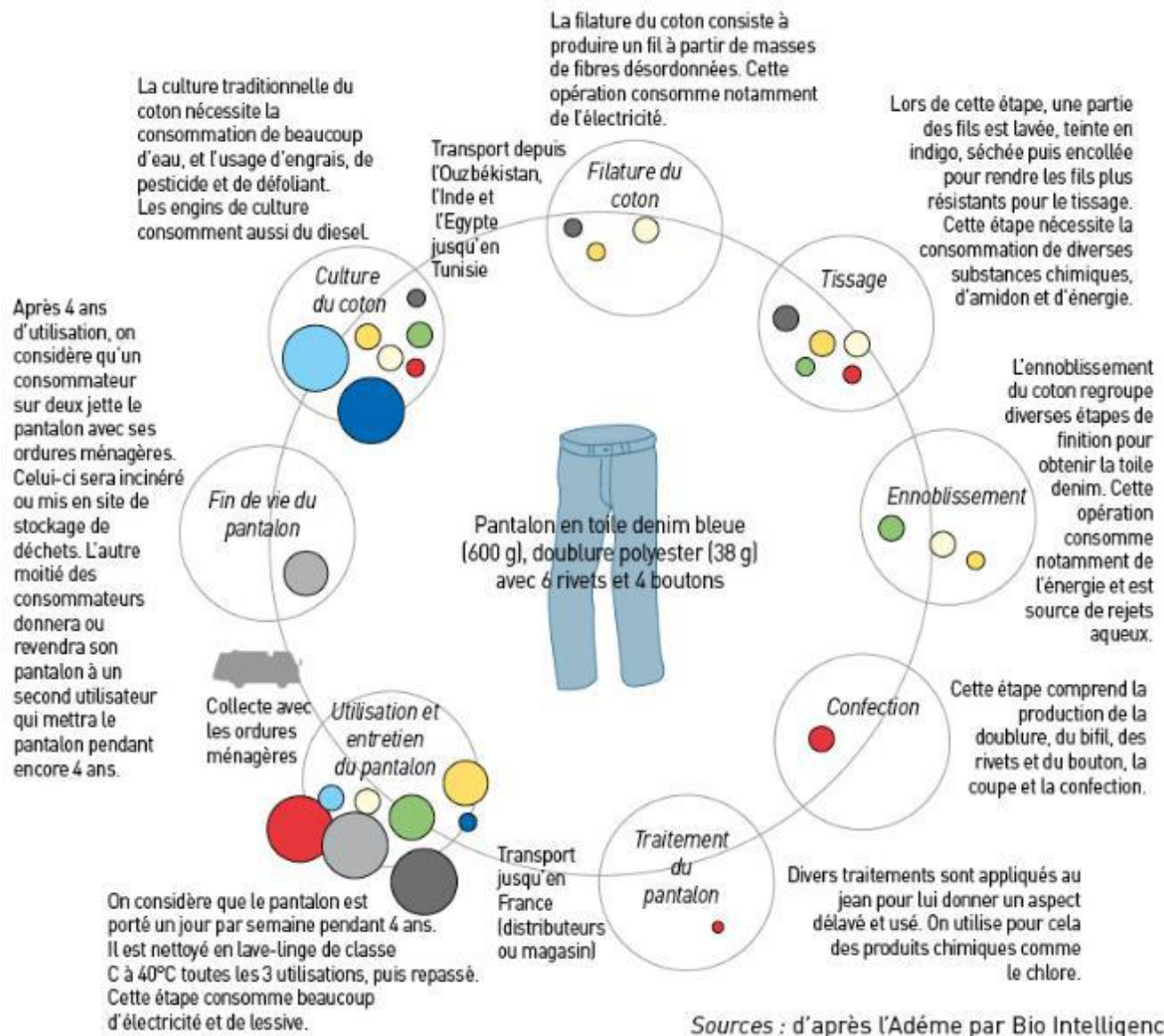
Doc. 1 Champ de coton.



Doc. 2 Traitement des jeans en usine.



Doc. 3 Séchage de jeans.



Sources : d'après l'Adème par Bio Intelligence Service

- Consommation d'énergie non renouvelable
- Contribution au réchauffement climatique
- Destruction de la couche d'ozone
- Émission de substances toxiques pour l'être humain
- Émission de substances toxiques pour la faune et la flore aquatique
- Émission de substances qui contribuent à réduire l'oxygène nécessaire à la vie aquatique
- Consommation d'eau
- Production de déchets non toxiques



La surface des locaux est d'environ 1 900 m² sur 5 niveaux. L'orientation permet un taux d'ensoleillement de 30 %. L'enveloppe du bâtiment est réalisée pour obtenir une inertie thermique forte et une parfaite étanchéité à l'air : l'isolation des murs est réalisée avec 16 cm de mousse polyuréthane, la toiture avec 24 cm, le plancher par une couche de 7 cm.

Les vitres sont en triple vitrage avec du gaz krypton.

Une protection solaire à pilotage automatique permet d'optimiser l'apport d'énergie solaire dans les pièces tout en évitant les éblouissements.

Un volet intérieur permet, quand il est fermé, d'avoir la même performance d'isolation que le mur.

Au final, la consommation pour le chauffage est de 7 500 kWh/an soit l'équivalent d'un seul radiateur pour chauffer une pièce de 300 m².

Les éclairages sont réalisés avec des ampoules à LEDs très basse consommation et les luminaires sont équipés de détecteurs de présence temporisés réglés pour éteindre automatique la lumière quand il n'y a personne.

Le toit est recouvert de panneaux photovoltaïques pour une production estimée de 47 500 kWh/an. La production sert à alimenter le bâtiment pour le système de chauffage, de ventilation, d'éclairage, d'alimentation des matériels informatiques utilisés dans les bureaux, l'excédent de production est revendu à EDF.

Doc. 5 Bureaux à énergie positive à Bonne (Grenoble), construits en 2010.